

FICHE PRATIQUE

L'EHPAD dans et hors les murs

Pourquoi ?

Afin d'accompagner le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie et leurs aidants familiaux 24h/24- 7j/7



COS Villa Pia
52 rue des Treuils
33000 Bordeaux
Tél : **05 56 96 13 59**
06 50 42 16 82

L'orientation des personnes âgées (notamment de plus de 75 ans) aux services des urgences hospitalières, par défaut, peut avoir des conséquences très dommageables :

- pour la personne âgée risquant une décompensation psychologique,
- pour les aidants familiaux ayant à faire face à une perte d'autonomie aggravée de la personne aidée vivant à domicile,
- pour l'hôpital et la collectivité ayant à mobiliser des ressources pour des besoins parfois plus sociaux que médicaux.

Il s'agit d'éviter les hospitalisations non pertinentes en s'appuyant sur une structure de coordination ou structure intermédiaire compétente à la fois dans l'accompagnement de la perte d'autonomie des personnes âgées, la prise en charge des soins courants et, mobilisable rapidement sur un territoire tout au long de la semaine (de jour comme de nuit).

Les objectifs du projet visent à :

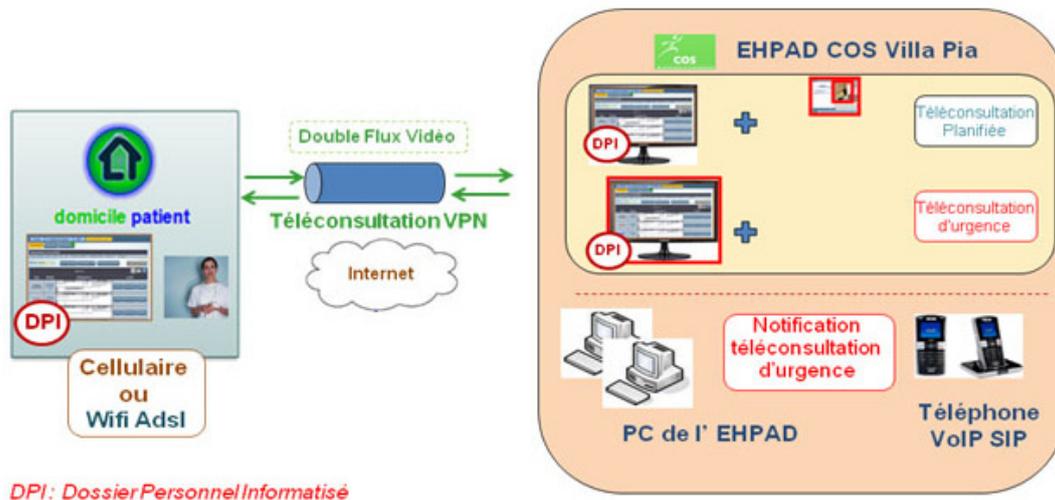
- Eviter les risques de rupture en développant les actions de prévention et le maintien à domicile des personnes âgées par une connaissance renforcée et un suivi régulier des personnes sur les plans sociaux, psychologiques et médicaux.
- S'appuyer sur les services connexes de l'EHPAD (EHPAD, Accueil séquentiel, Plateforme d'Accompagnement et de Répit partenaire de deux SSIAD et de l'Association France Alzheimer) en vue d'identifier et inclure au projet, avec leur consentement, les personnes en risque de rupture sur le territoire.
- Positionner l'EHPAD en Centre de proximité et compléter le dispositif d'accueil séquentiel de l'établissement (Accueil de Jour de 13 places et Hébergement temporaire de 5 lits) par la mise en place d'une chambre d'accueil d'urgence pour des durées de 7 jours au plus, renouvelables une seule fois.
- Positionner l'EHPAD en Centre de ressources pour le SAMU, SOS Médecins, Médecins traitants, intervenants du domicile.
- Assurer la présence d'Infirmiers de nuit pour garantir une prise en charge paramédicale 7 jours/7 et 24h/24 au sein de l'EHPAD, et pour une file active au domicile de 30 à 50 personnes en risque de rupture.
- Mener des actions de communication à l'attention des acteurs et services hospitaliers (information, formation, identification des personnes à inclure) et dossier médical personnalisé partagé.



De manière très concrète, les actions se déclinent de la manière suivante :

Un service d'écoute, d'accueil, d'assistance et de soutien psychologique de jour comme de nuit, au domicile ou à la plate forme de répit de Villa Pia.

- Evaluer au mieux l'accompagnement de la personne âgée et du couple aidant/aidé.
- Anticiper les situations à risque et éviter les hospitalisations non pertinentes en proposant de l'écoute et du soutien, des temps de répit et d'accueil d'urgence.



DPI: Dossier Personnel Informatisé

Equiper le domicile d'un lien téléphonique et d'une visio-assistance actifs 24h/24h et reliés aux services infirmiers de la résidence Villa Pia.

- Connexion permanente jour et nuit entre les domiciles des personnes âgées et l'EHPAD sur la base d'une technologie adaptée (dispositif d'alerte et de communication par phonie et/ou visiophonie).
- Echange et partage d'informations médicales et médico-sociales entre l'EHPAD, les acteurs des soins ambulatoires et les acteurs des soins sanitaires. Le dossier personnel informatisé (DPI) mis en œuvre par le COS est accessible aux médecins traitants, SSIAD, professionnels libéraux. Il comprend dossier de soin et le dossier de liaison d'urgence (DLU) sous conditions d'accès sécurisés.



Accueil d'urgence dans la résidence Villa Pia après avis médical (médecin traitant, SOS Médecin, SAMU) des personnes âgées ne nécessitant pas une hospitalisation, mais demandant un accompagnement infirmier.



Possibilité de participer aux activités de l'accueil de jour de Villa Pia.